

2023-2024



GUIDE UTILISATEUR DU PROGRAMME PHARE

Programme pHare :

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école , pHare, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées à la rentrée 2023.

Ce programme a évolué cette année selon des nouvelles modalités pour les collèges et l'intégration de tous les lycées.

Afin de faciliter la prise en main de l'application « Programme pHARe », vous trouverez ci-dessous le pas à pas pour conduire et déléguer le suivi des opérations en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

La mission harcèlement scolaire

Référents académiques :

CT-EVS académique: Eric Metzdorff ce.iprevs@ac-creteil.fr

IA-IPR EVS Référente : Fatima Marzouk ce.iprevs@ac-creteil.fr

Chargée de mission : Carine Guillemin-Tadger ce.nonauharcelement@ac-creteil.fr

Référents départementaux :

Seine-et-Marne : Nelly REGULA

Nelly.regula@ac-creteil.fr

Seine-saint-Denis : CT EVS Nicolas Menant, Aude Malassenet 2nd degré, Claire Lemaire 1^{er} degré

ce.93mvs@ac-creteil.fr

Val-de-Marne : CT EVS Geraldine Ramon

ce.94pvs@ac-creteil.fr



Accueil

Administration

pHARe, Programme de lutte contre le harcèlement à l'École

Actualités pHARe

Intégration des lycées au programme pHARe

Dans le cadre des nouvelles mesures de lutte contre le harcèlement scolaire annoncées par le Ministre, les lycées sont désormais intégrés au programme Phare : 100 % des lycées publics devront être engagés au 31 décembre 2023.

Initialisation de l'année scolaire 2023-2024

Les directeurs et directrices d'école, les chefs et cheffes d'établissement doivent initialiser l'année scolaire 2023-2024 pour permettre à toute la communauté de leur école ou établissement d'accéder à la plateforme. Dans l'onglet administration, il leur est demandé de prendre en compte le niveau de labellisation acquis et ainsi s'engager dans le programme Phare.

Sur ARENA/Enquêtes et pilotage/Programme pHARe

Cliquez sur l'onglet **Administration**.



CONFIGURATION

COORDONNATEUR ETABLISSEMENT

PLAN DE PRÉVENTION

L'établissement [REDACTED] a acquis pour l'année scolaire 2023 le niveau - en cours de labellisation du programme pHARe.

J'ai pris connaissance du niveau de labellisation de mon établissement.

La prise en compte de la labellisation va permettre l'initialisation de cette année scolaire par la reprise des informations de l'année précédente. Ces informations pourront être mise à jour pour cette année scolaire directement sur les formulaires ou l'onglet administration de la plateforme.

Annuler

Accéder au programme pHARe



Cochez et validez l'entrée dans le programme pHARe.



Actions pHARe à engager

Je pilote mon équipe pHARe

Nommer les membres de mon équipe ressource

Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource

Nommer les référents des élèves ambassadeurs

Nommer des formateurs climat scolaire (niv. 3)

Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement

CONFIGURATION

COORDONNATEUR ETABLISSEMENT

PLAN DE PRÉVENTION

L'établissement [Redacted] représenté par [Redacted], chef/cheffe d'établissement confirme son adhésion au programme pHARe le 31/08/2023.

Le certificat de labellisation est disponible dans le répertoire "documents du programme" de l'espace documentaire" et doit être affiché à l'entrée de l'établissement.

Télécharger le certificat

Vous pouvez télécharger le certificat, il est préconisé de l'afficher à l'entrée de l'établissement.



Actions pHARE à engager

Je pilote mon équipe pHARE

Nommer les membres de mon équipe
ressource

Confirmer la formation des membres de
l'équipe ressource

Nommer les référents des élèves
ambassadeurs

Nommer des formateurs climat scolaire
(niv. 3)

Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement

CONFIGURATION

COORDONNATEUR ETABLISSEMENT

PLAN DE PRÉVENTION

Désignation du coordonnateur harcèlement de l'établissement LYCEE POLYVALENT [REDACTED]

Année scolaire

2023-2024

Ajouter un coordonnateur

Liste des coordonnateurs

Aucuns coordonnateurs

Saisir le nom du coordonnateur harcèlement pour les collèves.

L'onglet « Plan de Prévention » aura un usage
ultérieur quand l'ensemble de la démarche de
labellisation sera lancé.



Actions pHARE à engager

Je pilote mon équipe pHARE

Nommer les membres de mon équipe ressource

Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource

Nommer les référents des élèves ambassadeurs

Nommer des formateurs climat scolaire (niv. 3)

Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement

Expliquer le protocole

Campagne d'inscription des membres de l'équipe ressource LYCEE POLYVALENT [REDACTED]

Afin de valider cette tâche au niveau de la labellisation, la présence de 5 membres est nécessaire au sein de l'équipe ressource.

[Ajouter un membre équipe ressource](#)

Liste des membres des équipes ressources

Aucuns membres des équipes ressources

Nommer les membres de l'équipe : 5 membres sont demandés, cependant vous pouvez en nommer plus.



Actions pHARe à engager

Je pilote mon équipe pHARe

Nommer les membres de mon équipe ressource

Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource

Nommer les référents des élèves ambassadeurs

Nommer des formateurs climat scolaire (niv. 3)

Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement

Exploiter le protocole


Gérer une situation complexe et/ou contacter l'équipe départementale

Confirmer la participation de l'équipe ressource aux formations pour l'établissement LYCEE POLYVALENT [REDACTED]

Afin de valider cette tâche au niveau de la labellisation, la présence de 5 membres formés est nécessaire au sein de l'équipe ressource.

Liste des membres de l'équipe ressource

Nom	Prénom	Email	Suivi formation 2023-2024
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	<input checked="" type="checkbox"/>
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	<input checked="" type="checkbox"/>

 Utilisateur déjà enregistré en tant que membre équipe ressource au sein d'un autre établissement / circonscription.

Annuler

Valider

Une fois l'équipe ressource saisie, VALIDER le suivi de formation (pour les collègues). Les lycées peuvent cocher cette case ou différer cette saisie à plus tard dans l'année. Dans tous les cas, l'équipe ressource fera l'objet d'une formation. Les formateurs départementaux reviendront vers les chefs d'établissement pour fixer la date de ce temps de formation.

Équipe Polyvalent

MAISSA LYCEE POLYVALENT BAIE BEAUX

Chef d'établissement

Accueil Administration Espace documentaire Tableau de bord Historique

Actions pHARe à engager

Je pilote mon équipe pHARe

- Nommer les membres de mon équipe ressource
- Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource
- Nommer les référents des élèves ambassadeurs
- Nommer des formateurs climat scolaire (niv. 3)

Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement

- Exploiter le protocole
- Gérer une situation complexe et/ou contacter l'équipe départementale

Campagne d'inscription de l'équipe référents ambassadeurs LYCEE POLYVALENT

Ajouter un membre de l'équipe des référents ambassadeurs

Liste des membres de l'équipe référents ambassadeurs

Aucuns membres de l'équipe référents ambassadeurs

L'équipe référents ambassadeurs est composée des différents acteurs qui souhaitent participer, elle est constituée au moins des 5 membres de l'équipe ressource.

Google Autres marque-pages

Je pilote mon équipe PHARe

- Nommer les membres de mon équipe ressource
- Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource
- Nommer les référents des élèves ambassadeurs
- Nommer des formateurs climat scolaire (niv. 3)

Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement

- [Exploiter le protocole](#)
- Gérer une situation complexe et/ou contacter l'équipe départementale
- Faire le bilan les situations traitées

Je constitue mon équipe d'élèves ambassadeurs

- Inscrire les élèves ambassadeurs
- Attester de la formation des élèves ambassadeurs

Actualités PHARe

Intégration des lycées au programme PHARe

Dans le cadre des nouvelles mesures de lutte contre le harcèlement scolaire annoncées par le Ministre, les lycées sont désormais intégrés au programme Phare : 100 % des lycées publics devront être engagés au 31 décembre 2023.

Initialisation de l'année scolaire 2023-2024

Les directeurs et directrices d'école, les chefs et cheffes d'établissement doivent initialiser l'année scolaire 2023-2024 pour permettre à toute la communauté de leur école ou établissement d'accéder à la plateforme. Dans l'onglet administration, il leur est demandé de prendre en compte le niveau de labellisation acquis et ainsi s'engager dans le programme Phare.

Les composantes du programme PHARe



Un bilan de fin d'année sera renseigné par la personne qui a reçu délégation

Eric Metzdorff-CT-EVS Académique
Fatima.Marzouk IA-IPR EVS

« Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement » :
Cette partie a vocation à partager les orientations du programme et à guider les bonnes pratiques.

← → ↻ 🏠 <https://nah.phm.education.gouv.fr/nah/protocole-prise-en-charge?tacheld=92>

Google

- Exploiter le protocole
- Gérer une situation complexe et/ou contacter l'équipe départementale
- Faire le bilan les situations traitées
- Je constitue mon équipe d'élèves ambassadeurs** ▾
 - Inscrire les élèves ambassadeurs
 - Attester de la formation des élèves ambassadeurs
- Je participe aux temps forts** ▾
 - Participer au prix Non au harcèlement
 - Faire le bilan de la journée Non au harcèlement
 - Faire le bilan des actions du Safer Internet Day
- Je forme la communauté éducative** ▾
 - Former les personnels
 - Faire le bilan des ateliers de sensibilisations des parents
 - Former des parents ambassadeurs (niv. 3)
- J'engage la communauté éducative dans un projet d'amélioration du climat scolaire (niv. 3)** ▾
 - Demander l'ouverture d'une enquête locale de climat scolaire
 - Faire le bilan de son enquête locale de climat scolaire
 - Définir les axes du projet climat scolaire

Dans une phase progressive de déploiement, une fois les ambassadeurs identifiés, les saisir à cet endroit

Les temps forts du déploiement seront à faire connaitre dans cet espace.

L'ensemble des actions contribuent au processus de labellisation de l'établissement qui permettra d'obtenir une labellisation de niveau 3 « expert » dans les 3 ans.